

---

# POINT FORT/ LA MÉDIATION CULTURELLE, VERS UN IDÉAL D'OUVERTURE ET DE PARTICIPATION

La médiation culturelle est une notion complexe à aborder et à définir, puisqu'elle a évolué au fil du temps et qu'elle peut prendre différentes formes. Présente initialement dans le domaine culturel, elle fait l'objet de plus en plus de réflexions dans celui du travail social, notamment en Suisse.

**PAR GAËLLE BIANCO, ASSISTANTE À L'INSTITUT DE TRAVAIL SOCIAL DE LA HES-SO VALAIS**

---

**T**out d'abord, il est important de préciser que, contrairement aux autres formes de médiations pratiquées dans le travail social, la médiation culturelle n'implique aucune situation de conflit. Elle répond à la volonté de favoriser l'accès de tous types de publics à une offre culturelle et permet des rencontres et des échanges favorisant l'appropriation de ces offres à celles et ceux qui en sont les plus éloigné·e·s<sup>1</sup>. Pour Jean-Marie Lafortune, la médiation culturelle est devenue non seulement un processus de création de ponts entre l'art, la culture et la société, mais elle est surtout génératrice de participation citoyenne et de cohésion sociale<sup>2</sup>. Si cette notion de participation culturelle est ici évoquée par un sociologue québécois, elle est également d'actualité dans le contexte suisse puisque depuis 2016, son renforcement est devenu l'un des trois axes d'action principaux de la politique culturelle fédérale<sup>3</sup>.

---

## Aujourd'hui, la médiation culturelle prend un tournant de plus en plus participatif.

---

Selon les objectifs visés par un projet de médiation culturelle, le rôle des professionnel·le·s du social peut considérablement varier. Lorsque le but recherché est de faciliter l'accès à la culture pour tous les publics, soit la démocratisation culturelle, l'accent est mis sur la création de liens entre des publics et des œuvres considérées comme légitimes. Cette forme de médiation pédagogique consiste par exemple à proposer une visite guidée d'une exposition durant laquelle des connaissances et des codes permettant l'appropriation des œuvres sont transmis aux publics. Les professionnel·le·s impliqué·e·s sont généralement formé·e·s dans le domaine culturel. A moins de bénéficier d'un parcours particulier et d'avoir un double profil social et

culturel, les travailleurs et travailleuses sociales sont rarement impliqué·e·s dans ce type de médiations.

Les projets de médiation culturelle peuvent également s'inscrire dans des formes propres à la démocratie culturelle dans laquelle tous les types de créations, autant amateurs que professionnelles, sont valorisées. Les publics sont alors amenés à expérimenter le processus créatif, que ce soit pour développer leurs propres compétences créatrices ou pour favoriser l'appropriation d'une offre culturelle professionnelle. Cette conception de la médiation culturelle, que l'on pourrait qualifier d'immersive, est davantage liée aux valeurs du travail social, notamment à celles de l'animation socioculturelle.

### Médiation culturelle toujours plus participative

Aujourd'hui, la médiation culturelle prend un tournant de plus en plus participatif. Ces médiations participatives ont pour objectif de co-construire avec les publics leur relation à la culture et de

favoriser leur participation à la vie culturelle. Les institutions culturelles sont alors vues comme des lieux d'expression créatrice et citoyenne, capables de rendre chaque personne active dans son appropriation de la culture. Dans certains dispositifs participatifs, les publics ont une réelle influence sur les créations des artistes sur lesquelles ils sont invités à s'exprimer<sup>4</sup>.

### Nouveau débouché pour l'animation socioculturelle

Si à l'heure actuelle les projets de médiation culturelle tendent à dépasser une relation pédagogique entre les œuvres et les publics pour s'orienter vers davantage de participation, chacune de ces formes de médiation restent néanmoins porteuses de sens et demeurent complémentaires. Or, les nouveaux formats participatifs demandent que les médiateurs et médiatrices culturelles, qui étaient principalement des expert·e·s de l'œuvre, soient rejoint·e·s par des expert·e·s du lien.

Dans ce contexte, l'engagement de professionnel·le·s du travail social, principalement d'animateurs et d'animatrices socioculturelles, dans des postes de médiation culturelle ne fait plus figure d'exception. Leurs principales compétences métier sont liées à la gestion du projet et du processus participatif ainsi qu'à la création de liens. Les actions entreprises peuvent par exemple viser à faciliter la résolution de problématiques telles que les inégalités d'accès à la participation culturelle. Les animateurs et animatrices socioculturelles ont également des compétences en termes de communication, d'évaluation, puis de réorientation du projet s'il devait être reconduit.

Afin d'accompagner les étudiant·e·s dans la découverte de ce nouveau champ professionnel, les institutions formatrices en travail social ont un souci grandissant d'intégrer la médiation culturelle dans la formation de base ainsi que dans la formation continue. Cette préoccupation se concrétise dans certains modules de la Haute école de travail social du Valais dans lesquels sont abordés des éléments de la politique culturelle nationale et cantonale et de la médiation culturelle. De plus,



© Eric Roset

durant leur cursus, les futur·e·s animateurs et animatrices socioculturelles ont l'occasion de visiter des institutions culturelles valaisannes.

#### Projet réalisé au Théâtre du Crochetan

L'exemple d'un projet mené par un animateur socioculturel en formation au Théâtre du Crochetan est révélateur de la place que peut prendre le travail social dans les institutions culturelles. Partant du constat des professionnel·le·s du théâtre d'un manque de vie dans le foyer avant les spectacles, ce travailleur social a contacté un groupe de danseurs et danseuses de la ville. Il a entrepris avec la troupe de danse une démarche participative dans le foyer du théâtre avant certains spectacles.

## Les domaines du social et de la culture partagent des valeurs communes.

Ce travail a abouti à la création de performances durant lesquelles la troupe recherche l'interaction avec les spectateurs afin de les surprendre et de questionner les codes du théâtre<sup>5</sup>. Dans le cadre de ce projet nommé « Les insolites », le rôle de l'animateur a été d'accompagner ce groupe dans la recherche d'un équilibre visant à la fois à interagir avec le public du théâtre sans pour autant « déranger » les personnes ne souhaitant pas entrer dans cet échange.

Pour les artistes amateurs, ce projet fait office de tremplin grâce auquel ils et elles peuvent rendre visible leur art dans un lieu culturel reconnu. Par ailleurs, les artistes ont la possibilité de participer gratuitement aux offres du Crochetan. Quant au public du théâtre, il a la possibilité de découvrir une autre forme de création culturelle et de se laisser surprendre et questionner.

#### Idéal commun

Dans ce projet de médiation culturelle, l'action du travailleur social met en relation des artistes amateurs, des professionnel·le·s de la culture et des publics. En plus de générer des liens sociaux, la création d'un espace de dialogue donne lieu de part et d'autre à des réflexions liées aux codes des deux types de cultures en présence. Cet exemple nous permet de confirmer que les animateurs et animatrices socioculturelles ont des compétences à mettre au service de la médiation culturelle. N'omettons cependant pas de préciser qu'une démarche de ce type sera d'autant plus pertinente si elle est menée en collaboration avec des professionnel·le·s de la culture.

Les acteurs du domaine social et culturel partagent des valeurs communes telles que la liberté d'expression ou l'égalité des chances en termes d'accès à la culture. N'est-ce pas ces valeurs ainsi qu'une étroite coopération entre ces professionnel·le·s qui permettront de renouveler les pratiques de médiation culturelle afin de se rapprocher de l'idéal commun d'ouverture et de participation? ■

#### NOTES

- 1 Lamoureux, E. (2008). « La médiation culturelle et l'engagement : des pratiques artistiques discordantes ». *Lien social et Politiques*. N°60, p. 163.
- 2 Lafortune, J. M. (2012). « De la démocratisation à la démocratie culturelle : dynamique contemporaine de la médiation culturelle au Québec » in *Démocratiser la culture. Une histoire comparée des politiques culturelles*, sous la direction de Martin, L. et Poirrier, P. Territoires contemporains, nouvelle série n°5. Disponible à l'adresse URL : [http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/Democratiser\\_culture/JM\\_Lafortune.html](http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/Democratiser_culture/JM_Lafortune.html)
- 3 Office fédéral de la culture, « La politique culturelle de l'Office fédéral de la culture pendant la période 2016 à 2020 ». Office fédéral de la culture. Disponible à l'adresse URL : <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/sprachen-und-gesellschaft/participation-culturelle.html>.
- 4 Moroni, I.; Bianco, G. (2016). « Les espaces de la participation culturelle ». Cahiers de l'Observatoire de la Culture. Etat du Valais, Service de la culture. N°3, p. 21.
- 5 (2018). *Cyclo magazine culturel*. N°10, pp. 5-6. Disponible à l'adresse URL : [https://issuu.com/theatreducrochetan/docs/cyclo\\_mag\\_no\\_10\\_batz](https://issuu.com/theatreducrochetan/docs/cyclo_mag_no_10_batz)